N° 120 (4 pages) 185me année — Un numéro: 10 centimes — Lundi 4 Juin 1923

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS (1 an / 6 mois / 3 mois / 1 mois)
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 9 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de PESEUX

CONCOURS

La Commune de Peseux met au concours les travaux de maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie, ferblanterie, appareillage, gypserie-peinture, poêlerie et installations électriques de la nouvelle maison pour le garde-forestier, au chantier du Pavé.

Les plans et cahiers des charges, peuvent être consultés au Bureau de MM. BOSSET & MARTIN, architectes, Beaux-Arts 8, à Neuchâtel.

Les soumissions devront être adressées au Conseil communal de Peseux, jusqu'au 5 juin prochain à 17 heures. Elles porteront la mention « SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE LA MAISON DU GARDE-FORESTIER ».

Peseux, le 26 mai 1923.

Conseil communal

COMMUNE de Savagnier

Vente de fourrages

Lundi 11 juin, la Commune de Savagnier vendra par enchères publiques, au comptant, la récolte en foin et regain de ses différents prés.

Le rendez-vous et à 8 heures aux « Ochettes ».

R 653 C Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre un

terrain à bâtir

situé près de la gare, environ 1100 m², conviendrait pr fabrique; issue sur deux routes. Bas prix.

S'adresser Faubourg Gare 13, Neuchâtel. c.o.

CHAUMONT

A vendre ou à louer propriété avec chalet de dix à douze chambres, en grande partie meublé. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Th. Barrelet, à St-Blaise.

Fermes et commerces

de tous genres se vendent et s'achètent par une annonce dans l'Indicateur Immeubles et Commerce « de la Schweizer Allgemeinen Volkszeitung » à Zofingue. Tirage 75,000 environ. Réception des annonces mercredi soir. Observez bien l'adresse.

A VENDRE

Vinaigre de vin

qualité garantie

convient aux personnes délicates de l'estomac. En vente seulement en litres étalonnés et cachetés à Fr. 1.— le litre, verre à rendre.

Epicerie L. Porret

Escte 5 % Timbres S. E. N. J.

MOTOS

Occasion, 3 ½ HP, deux vitesses, parfait état, pneus neufs, un vélo à moteur D. K. V., pneus neufs, marche parfaite, 390 fr. Léon Hossmann, garage, Colombier. P 1481 N

A VENDRE

pour cause de décès l'outillage complet d'un atelier de menuiserie, réserve de bois bien sec, éventuellement reprise du bail, dans quartier sans concurrence. S'adresser à Mme Vermot, Cassardes 28.

VOUS CIREZ MAL!

Après avoir étendu la Crème «RAS» les souliers doivent être brossés tout de suite! (Ne pas laisser sécher entièrement!) En cirant de cette manière, on obtient en quelques coups de brosse un brillant beaucoup plus vif et plus foncé.

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête

CACHETS

antinévralgiques

MATHEY

Soulagement immédiat et prompte guérison: la boîte 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, No 18, La Chaux-de-Fonds.

IMMEUBLES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 5 juin 1923, à 11 h. du matin, par le ministère des Notaires soussignés, l'article 177 du Cadastre de Neuchâtel, Place des Halles et Rue du Seyon, sera mis en vente par enchères publiques. Cet immeuble qui mesure 159 m² renferme deux magasins dont un sur la Place des Halles et l'autre sur la Rue du Seyon et quatre appartements dont deux de deux chambres, un de trois chambres et un de quatre chambres. Il est excellement situé au centre des affaires. Le bâtiment porte le n° 5 de la Place des Halles.

L'échute pourra être donnée séance tenante au plus offrant et dernier enchérisseur.

Pour tous renseignements, s'adresser Etude Petitpierre & Hotz, Notaires et Avocat.

ENCHÈRES

Grandes enchères publiques d'orfèvrerie

Les 7, 8, éventuellement 9 juin 1923, chaque jour dès 9 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques, au domicile de Charles HOFER-GUYE, Comptoir français d'Orfèverie, 5 a, rue du Bas, à Cormondrèche, un stock important de marchandises de 1er choix, simples et riches consistant en: couverts de table, dessert, couteaux, cuillers à café, moka, ragoût, étuis à cigarettes, boîtes à bijoux, plats, plateaux, services à café, à thé, en métal argenté titre fort et métal extra blanc, vases, potiches et quantité d'objets dont on supprime le détail.

La vente aura lieu au comptant.

Boudry, le 30 mai 1923. GREFFE DE PAIX.

A VENDRE

LE RAPIDE

Horaire répertoire de la

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Saison d'été
du 1er juin au 30 septembre

En vente à 50 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1.

Dépôts: Kiosques de l'Hôtel-de-Ville, de la Place Purry, de la Place A.-M. Piaget. — Mlle Nigg, sous le Théâtre. — Bibliothèque de la Gare et guichet des billets. — Librairies et papeteries Attinger, Bickel-Henriod, Librairie Centrale, Bissat, Delachaux & Niestlé, Sandoz-Mollet, Steiner, Winther, Céré & Cie. — Besson. — Pavillon des Tramways. Magasins: Ricker, sous l'Hôtel du Lac; Miserez-Bramaz, rue du Seyon. — M. Dupuis, Place Purry.

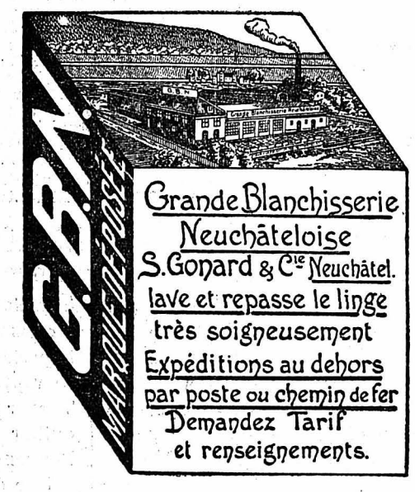

VOTRE MONTRE!

ne vous plaît plus...
ou ne marche pas bien?
Désirez-vous l'échanger contre une neuve?? Ecrivez-nous! Nous vous la reprendrons aux meilleures conditions et vous en fournirons une qui vous donnera entière satisfaction.
Depuis 1871 nous sommes fabricants!! Achetez directement chez nous! vous payez meilleur marché qu'en magasin. Demandez s. v. p., le catalogue illustré No 7 gratis et franco directement à la

Fabrique MUSETTE, Guy-Robert & Co
La Chaux-de-Fonds Maison de confiance fondée en 1871
Grand choix en montres, régulateurs, réveils

Nous offrons
bottines pour messieurs

Box système cousu main			15.75
Box deux semelles	22.80	24.50	27.80
Box doublé de peau		26.80	29.80
Box BRUN système cousu main			26.90
Box doubles semelles			29.80

Chaussures J. KURTH
NEUCHATEL, Place de l'Hôtel de ville

Blouses Tous les genres • Tous les prix
VUARRAZ & Cie

Peseux sucre pour confitures à 1.10 le kg. pendant quelques jours encore
Epicerie Centrale, Neuenschwander, gérant

Tous les genres de
LAINAGES ET COTONNADES
pour manteaux et costumes, robes et blouses
VUARRAZ & CIE

Jusqu'à épuisement nous offrons un LOT de

Jaquettes	laine, teintes unies, article très soigné, quelques pièces seulemt	**20.-**
Combinaisons	pour Dames, bonne toile, 16-8.50 6.50 5.50	**4.90**
Bas	pour Dames, qualité extra, **3.90** bonne qualité, 2.50 1.50 —.90	**—.75**
Robettes	pour Enfants, article cour. dep. article riche 28.—	**3.-**
Sweaters	pour Garçons, toutes tailles, 4.50 à	**1.50**

Ces articles sont nets, sans timbres S. E. N. & J.

C. A. FAVRE MERCERIE BONNETERIE GANTERIE Rue de l'Hôpital, 9 NEUCHATEL

Maman! achète donc le Shampooing «UHU» le meilleur pour laver la tête. Demandez partout expressément le Shampooing avec la marque «UHU». Prix 30 c. le sachet. Refusez absolument toute autre marque. Fabricant suisse. S.A. UHU, Bâle.

Tabliers 28 genres
Toutes les tailles de 50 à 130 cm.
GRANDE BAISSE
VUARRAZ & Cie

GANTS peau, tissu mousquetaires chez **Guye-Prêtre**

Saison d'été Du 1er juin au 30 septembre
LE RAPIDE
HORAIRE DE POCHE Facile à consulter

En vente dès maintenant au prix de **50 centimes** au bureau de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » et dans les dépôts.

Myrtilles fraîches

5 kg. Fr. 5.85; 10 kg. Fr. 11.25. Expédition après le 10 juin, franco, contre remboursement. C. Piazzini, Sessa (Tessin).

Chèvre

à choix sur trois, une poule avec ses 17 poussins, à vendre. S'adresser après 7 heures le soir chez M. Alfred Monnier, vigneron, Bevaix.

Librairie générale
Delachaux & Niestlé S. A.
Rue de l'Hôpital 4, Neuchâtel

Barrès. L'angoisse de Pascal	2.50
Bertrand (Ls). Gustave Flaubert	3.75
Boulenger. Les romans de la Table Ronde, vol. III: Le Chevalier à la charrette. Le Château aventureux	3.50
F. de Curel. Théâtre choisi	3.40
Faguet. Histoire de la poésie française, vol. I: Au temps de Malherbe	4.50
Fosdick. Servir	4.—
Floran. S'il avait su	3.40
Janet (Dr). La médecine psychologique	3.75
Machard. Le loup-garou	3.50
Maryan. Pierres vivantes	3.—
Massis. Jugements (Renan, France, Barrès)	3.75
Percy (Lucien). La princesse Hélène de Ligne	3.40
Toulet. Contrerimes (nouvelle édition)	3.—

Confiture aux groseilles

fr. —.75 la livre

— ZIMMERMANN S. A.

Le plus grand choix de
parfumerie
savonnerie, articles de toilette, etc., en bonne qualité et à prix modérés, se trouve à la
MAISON LUTENEGGER & SCHALLENBERGER
Ier MARS 20
S. E. N. et J. 5 %

CHAUSSURES G. BERNARD
Rue du Bassin
MAGASIN
toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de
Chaussures fines
pour dames, messieurs fillettes et garçons
Se recommande,
G. BERNARD

Propriétaires de camions-automobiles

avant de faire poser des bandages à vos camions, demandez les prix garages von Arx. — Stock de roulements à billes. Stock et presse électrique. Bandages suisses. Se recommande Ed. von Arx, Peseux et Neuchâtel. Téléphone 85.

Confiture aux cerises noires

Fr. —.75 la livre

— ZIMMERMANN S. A.

Duvet neuf

à vendre. Mme Christinat, 29, Vieux-Châtel. c.o.

A vendre d'occasion une
jumelle
Gœrtz, rapprochement 12 fois. S'adresser L. Sandoz, Parcs 57.

Pyrèthre

La Cie des Produits Electrochimiques à Bex dispose en ce moment d'un très petit stock de solution de fleurs du pays.

S'inscrire tout de suite au Comptoir des Produits Cupriques S. A., à Cortaillod, agents généraux, ou à M. J.-Ls Gerber, représentant, à Corcelles.

Il ne devrait manquer dans aucun ménage un seau Pero. De 3 ou 5 kilos. Les délicieuses Confitures Lenzbourg

Robes Grands assortiments
VUARRAZ & Cie
Robes de chambre
Très grand choix - Tous les prix

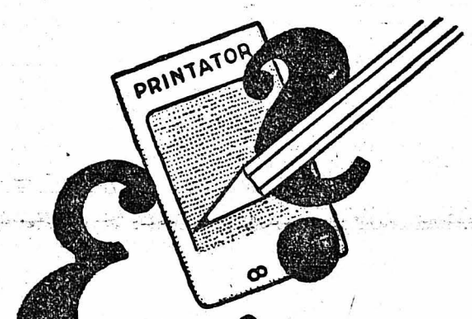

Ecriture Magique
Bloc Permanent
Voir réclame vivante dans la vitrine de Schinz, Michel & Cie

Motocyclettes

Avis aux amateurs!

La maison A. Grandjean à Neuchâtel, met en vente à des conditions exceptionnelles:

Une Motosacoche 2 ½ HP **Fr. 250.—**

Une Motorêve 2 ¾ HP **Fr. 350.—**

Une Moser 2 cyl., 2 vitesses **Fr. 650.—**

Une Cleveland 3 HP., 2 vitesses avec mise en marche et embrayage **Fr. 800.—**

Une Motosacoche 4 HP, 2 vitesses, avec side-car **Fr. 1500.—**

Une Condor 6 HP, 2 vitesses, avec side-car, à l'état de neuf **Fr. 2200.—**

Zither

avec méthodes, à vendre. Gibraltar 8, 2me, à droite.

PESEUX

A vendre un lit, en parfait état, table, table de nuit, chaises, glace, pupitre, balance à peser l'or, seilles, chaudron. — S'adresser, le matin, rue de Neuchâtel 25, 3me.

A vendre de gré à gré, pour cause de cessation de commerce, la
récolte sur pied
en foin et regain, ainsi que le
matériel agricole
Faire les offres par écrit. S'adresser à Fritz Calame, à Montmollin.

A LA TRICOTEUSE
Rue du Seyon
NEUCHATEL
Spécialités en jersey soie:
BLOUSES dernier chic
DIRECTOIRE
JUPE-COMBINAISON, etc.
TISSUS JERSEY au mètre

NOUVEAU!
TABLIERS CAOUTCHOUC
très jolis et très pratiques
pour
MÉNAGÈRES
MAGASIN
SAVOIE-PETITPIERRE

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ☜

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

Séjour d'été

A louer logement de trois chambres et cuisine. S'adresser au Villaret s/St-Blaise.

A louer logement de trois chambres et dépendances, rue du Seyon. S'adresser, le matin, Etude G. Etter, notaire.

Bel appartement de six pièces et dépendances, rue du Seyon, à louer dès maintenant. S'adresser, le matin, Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

CHAUMONT

A louer ou à vendre à proximité du funiculaire un chalet moderne, très confortable, en grande partie meublé. S'adresser Etude Favre & Soguel, notaires, Bassin 14.

LA TOURNE

A louer chalet moderne, complètement et très confortablement meublé. Huit lits. Accès facile et vue magnifique. S'adresser Etude Favre & Soguel, notaires, Bassin 14.

A louer à Bôle

beau logement de quatre chambres et dépendances, jouissance du jardin. S'adresser à Mmes Meylan, Villa Fleurie.

CHAMBRES

Chambre et pension pour jeunes gens aux études. Mme Monnier-Humbert, Pl. des Halles 11.

Chambre meublée. Poteaux 7, 3me étage.

Chambre meublée avec pension pour jeune homme. Gibraltar 2, 1er étage.

Chambre à un ou deux lits, avec ou sans pension. Côte 25, rez-de-chaussée.

Jolie chambre au soleil. Fbg du Lac 3, 2me, à droite. c.o.

Jolie chambre à louer pour monsieur sérieux. — Coq-d'Inde 24, 2me, face.

Jolie petite chambre meublée, au soleil, avec bonne pension. — Mme Christinat, 29, Vieux-Châtel. c.o.

Chambre indépendante non meublée, Musée 5, 2me.

LOCAT. DIVERSES

Rue de Seyon-Grand'Rue, magasin spacieux à louer dès 24 juin. S'adr. Brauen, notaire, Hôpital 7.

Magasin-atelier à louer. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Pour cause de changement de locaux, à louer pour époque à convenir les bureaux de l'étude Ph. Dubied, notaire, Môle 8 a, rez-de-chaussée, de trois pièces, caveaux et dépendances, pouvant servir à toute autre destination sauf entente avec le propriétaire. c.o.

Demandes à louer

On demande à louer pour la fin août,

grande villa

de quinze à vingt chambres et toutes dépendances. — Confort moderne. Grand jardin. Lac de Neuchâtel ou Léman. Faire offres détaillées, prix et conditions sous P 1493 N à Publicitas, Neuchâtel. P 1493 N

OFFRES

JEUNE FILLE

sérieuse, active et propre

cherche place

dans bonne famille pour la cuisine et les soins du ménage. Aiderait aussi dans magasin. Préférerait maison de commerce. — S'adresser à Emma Hofer, boulangerie, Mâche p. Bienne. JH 10242 Y

Jeune fille fidèle cherche place de

VOLONTAIRE

dans bonne famille de la Suisse romande. Offres à boulangerie Lüscher, Moosleerau (Argovie).

Jeune fille possédant bon certificat

cherche place

chez personne seule ; sait bien faire cuisine bourgeoise et fait aussi d'autres travaux de maison. Acceptera seulement place où elle apprendra la langue française. Ne demande pas de forts gages ; irait aussi à l'étranger. Ecrire à Z. H. 950 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

de 18 ans, ayant déjà été en service cherche place pour aider à tous les travaux du ménage. S'adresser à Mlle Marguerite Bohren, Wasserbühler, Grindelwald.

PLACES

Personne seule demande

bonne à tout faire

de confiance et en bonne santé. Adresser offres écrites sous H. Y. 926 au bureau de la Feuille d'Avis.

ON DEMANDE

une jeune fille présentant bien pour aider au ménage et servir au café. S'adresser au Restaurant du Raisin, Cortaillod.

On cherche pour ménage soigné une

FEMME DE CHAMBRE

sérieuse, propre, active, sachant coudre si possible. Adresser offres écrites avec prétentions et certificats à P. C. 939 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande

une jeune fille de toute confiance forte et en bonne santé, de 18 à 25 ans, parlant français, pour tout faire dans ménage de deux personnes. Se présenter d'ici au 20 juin (déplacement payé), à Mme Studler, rue du Lac, Peseux s/Neuchâtel.

On demande une

bonne à tout faire

si possible sachant un peu cuire. Offres écrites à V. 948 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à la rue Matile,

jeune fille

pour aider au ménage le matin. Demander l'adresse du No 944 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite

JEUNE FILLE

de confiance, propre et active, pour aider au ménage et servir au café. Demander l'adresse du No 943 au bureau de la Feuille d'Avis.

Dans ménage soigné, on demande pour tout de suite, une

domestique

sachant cuire. S'adresser à Mme Bovet, Crêt 8, de 16 à 20 h.

Mme Jean Vaucher, Saint-Blaise, cherche une

femme de chambre

sachant très bien coudre.

EMPLOIS DIVERS

Jeune homme de 20 ans, sérieux, trois ans d'école de commerce et apprentissage chez commissionnaire,

demande place

pour tout de suite dans maison de commerce, agence ou banque, éventuellement comme volontaire. — Offres à Rellstab, Postverwalter, Rüschlikon (Zurich). JH 20538 Z

Famille des environs de Bâle

cherche à placer

pour une année son fils de 15 ans (bon vélocipédiste) en Suisse romande, où il apprendrait la langue française, de préférence dans boulangerie ou restaurant ; éventuellement échange avec jeune fille ou garçon. Offres à P. Hübscher, vélos, Gelterkinden.

Magasin de Nouveautés cherche bonne

vendeuse

connaissant à fond la mercerie. Place stable. Offres avec références, prétentions et photo sous P. 1411 N. à Publicitas, Neuchâtel. P1411N

Homme de confiance et capable cherche place de

chef magasinier

et dépôt, ou autre emploi, peut fournir garantie. Adresser offres par écrit sous R. S. 923 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille de 18 ans, couturière, désire se placer dans bonne famille pour apprendre la langue française, si possible dans une

pâtisserie ou magasin

Petits gages désirés. Offres écrites sous L. E. 935 au bureau de la Feuille d'Avis.

La Maison Eugène Franel, vins et liqueurs, à Travers, engagerait pour tout de suite un

tonnelier-caviste

sérieux et de conduite. Faire offres avec copie de certificats.

REFERENDUM

contre la loi d'impôt sur les successions du 8 mai 1923

Les personnes domiciliées dans le district de Neuchâtel, disposées à soutenir le mouvement rétérendaire et à participer aux frais de la campagne contre la loi, sont priées de verser leurs dons au comité de district, compte de chèques postaux nº IV. 1162.

Des listes de referendum sont déposées dans les cercles, librairies, magasins de tabac et établissements publics. Tous les citoyens, adversaires du nouvel impôt, sont invités à les signer et à les faire signer.

LE COMITÉ RÉFÉRENDAIRE
DU DISTRICT DE NEUCHATEL.

JEUNE FILLE

ayant toutes les connaissances commerciales

cherche place

dans bureau ou magasin. Appointements modestes. Vie de famille exigée. Faire offres à G. Dalmer, entrepreneur, Pieterlen près Bienne. Tél. 13 et 21.

COMMERÇANT

ayant terminé son apprentissage cherche place de

volontaire

afin de se perfectionner dans la langue française. S'adresser à H. Schuberth, Mollis (Glaris).

On demande

mécanicien

expérimenté dans l'automobile, dans la revision. Inutile de se présenter si on ne possède pas grande connaissance de la partie. S'adresser Garage des Bergières, Lausanne. Tél. 59.09.

Jeune fille de 18 ans cherche place dans un

magasin

avec pension et vie de famille. E. Stebler, Gundeldingerstr. 434, Bâle.

Technicienne-dentiste

capable cherche place. S'adresser à E. Stebler-Henbi, Gundeldingerstr 434, à Bâle.

Apprentissages

Apprenti boulanger

Jeune homme fort et robuste peut entrer tout de suite comme apprenti. S'adresser Boulangerie Spichiger, Neuchâtel.

Demandes à acheter

Vieux dentiers

bijoux, or, argent et platine sont achetés au plus haut prix.

N. Vuille-Sahli
Temple-Neuf 16
NEUCHATEL

Pfaff, Place Purry 7, achète argenterie et vieux bijoux or et argent.

A VENDRE

Voitures

Victoria et grand break, à vendre. Bonne occasion. Excellent état d'entretien. Forte carrosserie.

S'adresser Etude A. Jacot-Guillarmod & Henri Rosset, Le Locle. P 10734 Le

Biscotins aux amandes

Dessert préféré

Magasin Ernest Morthier

Les meilleurs biscuits de
l'Anglo-Swiss Biscuit Co
Winterthour

Ameublements Guillod

Ecluse 23 — Téléph. 558

Meubles neufs et d'occasion

Achat — Vente — Echange
Maison fondée en 1895

TERREAUXKAPELLE

Montag den 4. Juni
um 20 ¼ Uhr
VORTRAG
von Herrn Pfarrer W. L. Jack
Neue Türen für das Evangelium in Russland
Freier Eintritt! Kollekte!

M. O. B. 1020 m. Rougemont

PENSION DU VERGER
Cuisine soignée. Prix modérés.
Mlles YERSIN, propr.

PENSION

pour dames et demoiselles. Diners et soupers. Chambres. — Faubourg de l'Hôpital 12, 2me.

Couturière pour messieurs

se recommande. Mme Gerber, rue Louis Favre No 26.

A la même adresse à vendre une bonne
poussette sur courroies

AVIS DIVERS

Université populaire

Les personnes qui ont suivi le cours de botanique sont invitées à une excursion qui aura lieu le samedi 9 juin. Rendez-vous à Boudry à 14 h. 30, montée à Treymont, descente sur Champ-du-Moulin et les Gorges de la Reuse. Pique-nique à Treymont. Départ quel que soit le temps.

M. René Landry
Notaire

porte à la connaissance du public qu'il a ouvert, à la date du 1er juin, une

ÉTUDE

à **Corcelles**, Avenue Fr. Soguel nº 21. Téléphone nº 78.

CONSERVATOIRE de Musique de Neuchâtel

sous les auspices du Département de l'I. P.

Le Conservatoire, qui a inscrit en 1922-1923, environ

400 élèves

ouvrira dès l'automne des

classes populaires

pour toutes les branches, à tous les degrés

Lire chaque lundi tout ce qui concerne le Conservatoire de Musique

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Mardi 5 juin, à 17 h. précises, à l'AULA

Conférence publique et gratuite

donnée en français par M. W. DOMEIER, prof.
sur

CARL SPITTELER

Le Printemps olympien

Le Recteur.

Fabricants ! Industriels ! Commerçants ! Particuliers !

Personne capable, 35 ans, activité prouvée, connaissant à fond : comptabilité, commerce, banque, change, bourse, etc. disposant de temps à côté d'emploi régulier, se met à disposition pour tous travaux.

Tenue de livres, bilan, inventaire, vérification, correspondance, gérance immeubles et portefeuille, etc. Discrétion absolue assurée et demandée. Conditions avantageuses. Adresser les offres à Case postale No 1233, à NEUCHATEL. FZ 1051 N

Neuchâtel

La soussignée a l'honneur de rappeler au bon souvenir du public de la ville et de la campagne, le

CAFÉ-BRASSERIE DU JURA

remis entièrement à neuf. ☞ Belle salle pour familles et sociétés, au 1er étage. Restauration à toute heure. Bonne cuisine bourgeoise. Vins suisses et étrangers des meilleurs crus. Neuchâtel rouge et blanc de 1er choix. ☞ Excellent café, mélange spécial de la maison (torréfaction journalière).

Rue de la Treille 7 — Mme B. Wehrli, propr.

Vente en faveur de la Croix-Bleue dans ses locaux

Escalier des Bercles

JEUDI 7 JUIN

Mercredi à 2 h. 30 : EXPOSITION — Entrée 45 cent.
THÉ — FLEURS — MUSIQUE
Jeudi 10 h. OUVERTURE DE LA VENTE
Comptoirs divers — Buffet — Comestibles
Jeux — Pêche — Nombreuses attractions
GOUTERS — GATEAUX
Le soir, continuation de la Vente - BUFFET - MUSIQUE

Les produits alimentaires, les fleurs, les fruits, les légumes seront reçus avec reconnaissance dès le Mercredi matin au local de la Vente.

☞ BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal ☜

Le célèbre Comique parisien

HARRY MASS à la Rotonde

Mardi 5 juin

dans „MON BÉBÉ"

La grande vedette de la troupe du théâtre des Ternes, à Paris, Harry Mass, est un comique remarquable et réputé. Selon la presse parisienne, c'est le seul artiste actuellement capable de jouer les rôles du fameux Max Dearly, qu'il a, du reste, remplacé maintes fois, notamment dans « Mon Bébé » et dans « Le Roi des Palaces ». Après une très brillante carrière en province, il crée, à Paris, la fameuse opérette « Quaker girl ». En Suisse, il se fait applaudir au grand théâtre de Lausanne et au Kursaal de Genève. Vedette des tournées Baret, il joue dans plusieurs grands succès parisiens, et chacune de ses créations est un succès. Et sa carrière se poursuit : partout choyé, Harry Mass ne compte que des admirateurs. Encadré de Fred Marche, de Paul Pastore, et d'un lot charmant de jolies femmes, Mass, mardi soir, nous apportera, dans « Mon Bébé », une ample provision de fou-rire. Aussi ne tardons pas d'aller retenir nos places — à des prix très abordables — au magasin Fœtisch.

Prix des places : Galerie Fr. 3.—, 2.50, Parterres Fr. 3.50, 3.—, 2.50, 1.50.

Attention **A L'APOLLO** Attention

Ce soir lundi, puis mardi, mercredi et jeudi

Au programme : Le grand drame, en 6 actes, de la vie réelle

Dans une pauvre petite rue

N. B. Dès ce jour et pour tout le mois de juin, afin de favoriser le public, notre établissement fera pendant la semaine, à chaque programme, quatre jours de **Prix réduits**, soit tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

Prix des places : Loge, fr. 2.50 ; Galeries et réservées, fr. 1.50 ; Premières, 1.— ; Deuxièmes, —.70 ; Troisièmes, —.50. Taxe comprise.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Pourquoi pas femme de chambre ?

PAR 29

WILLAMSON-LOUIS D'ARVERS

La duchesse se levait pour remonter. Lady Turner fut sur le point de la suivre, mais elle n'avait pas encore épuisé la joie vaniteuse que lui apportait le triomphe de sa femme de chambre, et comme une « comtesse » venait s'asseoir à côté d'elle, elle se rassit, cramoisie de plaisir.

Celle-là n'était vraiment pas à craindre. Restait Bertie.

Par malheur, Daisy Nelson lui laissait du loisir, ce soir-là; elle était toute au duc. Diane le vit s'approcher de la duchesse, au moment où elle allait franchir la porte et pensa que tout était perdu...

Jack s'était éloigné discrètement, après la danse, sans se douter du danger, et la jeune fille s'en réjouissait. Elle préférait qu'il ne connût pas les conséquences de son involontaire maladresse.

— Mademoiselle, voulez-vous faire à un vieux barbon l'honneur?

Diane tressaillit, revenant à la réalité.

Un homme d'une cinquantaine d'années, peut-être plus, s'inclinait devant elle avec une aimable bonne grâce. Il avait un sourire bienveillant et des yeux pleins de bonté. Diane l'avait rencontré une ou deux fois déjà dans les couloirs du château ou dans le parc et avait décidé qu'il devait être officier de marine.

— J'espère que vous n'avez pas promis cette danse?

Il répétait son invitation, ne comprenant pas son hésitation. Diane comprit qu'il ne savait pas s'adresser à l'une des femmes de chambre et qu'il croyait parler à une des invitées de la marquise. Instinctivement, elle regarda Jack, qui n'était jamais très éloigné d'elle et il lui parut qu'il approuvait le choix de cet aimable partenaire. Alors, elle posa sa petite main sur le bras qu'on lui tendait et se laissa entraîner.

— Je vous ai entendue parler anglais, disait son danseur après quelques tours de valse, c'est pourquoi je me suis permis de vous inviter, sans cela je parle si mal le français que je n'aurais jamais eu le courage de vous aborder.

— Un loup de mer ayant peur d'un pauvre petit poisson rouge, alors? dit-elle en riant.

Cette fois encore elle avait pensé tout haut et trahi sa pensée. Mais il ne parut pas surpris qu'elle l'appelât ainsi et releva seulement son dernier mot.

— Si vous étiez réellement un petit poisson rouge, dit-il galamment, les pêcheurs ne manqueraient pas autour de vous pour tendre leurs filets!

Le compliment était fait d'un ton qui ne pouvait froisser Diane, elle en rit gentiment.

— Le petit poisson rouge est très fier d'avoir deviné que vous êtes marin.

— Comment, personne ne vous avait dit?

— Non, j'ai deviné. Vous êtes amiral, n'est-ce pas?

— Oui, et par saint Georges! il fait plus frais sur les domaines de Neptune qu'ici! Avez-vous vu la grosse mère que nous venons de croiser? ajouta-t-il... Celle qui a une perruque rouge et une robe jaune couverte de fausses pierres... elle va sûrement avoir une attaque d'apoplexie, elle est écarlate.

Diane frémit, regardant vivement autour d'elle. Grâce à Dieu, Lady Turner n'était pas à portée d'entendre cette lapidaire description de sa robe de drap d'or et de ses superbes bijoux achetés rue de la Paix!

— Oui... je l'ai remarquée, dit Diane à voix basse.

Elle l'avait d'autant mieux remarquée que la grosse Lady en passant près d'eux, un instant auparavant, les avait enveloppés d'un regard terrible.

— Elle nous a regardés farouchement, hein. Elle m'en veut. Rassurez-vous, c'est à moi seul qu'elle en veut.

— Que lui avez-vous donc fait?

— Hum... Je l'ai fait danser...

— Je ne vois pas...

— Si; figurez-vous que je lui ai demandé la première danse en arrivant, parce qu'on nous avait recommandé, là-haut, de faire danser au moins une des femmes de service; alors, comme je suis arrivé en retard, et que les gentilles étaient enlevées, j'ai été courageusement vers elle. Parole d'honneur, je l'avais prise pour une fermière dans la défroque d'une maîtresse défunte.

Diane s'arrêtait, perdant la mesure.

— Vous ne l'avez pas traitée comme telle, au moins?

— Grâce à Dieu, non! Je l'ai traitée comme une reine, je peux me rendre ce témoignage. Mais elle était si lourde qu'après deux tours de valse j'étais à bout de force et je l'ai déposée sur le premier fauteuil à ma portée.

— Alors?

— Alors j'ai fini la danse avec la marquise, qui n'avait pas été plus favorisée avec son maître d'hôtel pour partenaire, et qui venait également de l'abandonner.

— Et vous avez dit à la marquise?

— Oui... petite moqueuse, j'ai dit. Et elle a paru plus amusée que froissée. C'est elle qui m'a appris le nom de la dame, Lady Turner, paraît-il, et m'a donné tous détails sur elle. Malheureusement, la pauvre femme n'était pas restée dans le coin où je l'avais déposée, elle s'était rapprochée de nous et, vraisemblablement, elle entendait...

— Oh!... Qu'avez-vous fait, quand vous l'avez vue!

— J'ai bondi comme une torpille hors de mon siège, abandonnant lâchement la marquise, et je suis venu vous inviter, mourant de peur à la pensée que vous pourriez être invitée déjà.

Diane ne riait plus. Elle était maintenant, aux yeux de Lady Turner, de moitié dans la faute de l'amiral... et il lui faudrait le soir même, dans quelques minutes peut-être, affronter la terrible femme si mortellement humiliée.

XXII

Au moment où Diane se demandait avec angoisse comment elle serait accueillie par Lady Turner et si la duchesse de Merlin n'avait pas déjà préparé un télégramme à ses cousins pour leur annoncer qu'elle venait de la découvrir en Auvergne, les Turner apprenaient à leurs dépens la justesse du vieux proverbe: « Un malheur n'arrive jamais seul ».

En effet, pendant que Lady Turner dévorait sa rage, Bertie apprenait que Miss Daisy Nelson venait de se fiancer au duc de Divonne, et Sir Samuel recevait un télégramme le rappelant en hâte à Londres, où sa présence était indispensable pour débrouiller une affaire, passablement embrouillée, et dans laquelle il risquait de perdre plusieurs millions.

Evidemment, la chose ne pouvait avoir une importance extrême, vu la colossale fortune de Sir Samuel, mais le capital en litige était assez important pour qu'on en prît souci. Et, du reste, ce rappel venait à point pour donner à Lady Turner le prétexte plausible qu'il lui fallait pour quitter sans retard l'inhospitalier château de Roquemartine.

Elle était remontée dans sa chambre, aussitôt après avoir entendu la conversation échangée entre l'amiral et la marquise et s'y était abandonnée à une véritable crise de nerfs.

Diane, appelée en hâte pour prodiguer ses soins, y avait gagné d'éviter le premier choc, en tête à tête. Elle se multipliait en soins empressés.

Sir Samuel, avide d'explications sur les causes de ce malaise inattendu, s'était entendu dire, par sa trépignante épouse, que l'amiral Grey, un butor, avait gâté sa plus belle robe en piétinant sur sa traîne, qu'il l'avait déchirée.

Le brave homme l'avait cru sur parole, et l'atmosphère devenait plus calme dans la chambre. Mais Bertie gâta tout en arrivant — à point nommé — pour recevoir le contre-coup de la colère de sa « tante ».

— Ainsi, vous n'avez même pas su conquérir votre héritière? lui cria-t-elle avant même qu'il eût refermé la porte derrière lui. Vous nous aviez pourtant écrit, il me semble, que vous étiez presque fiancé!

Elle ricanait, ironique et narquoise, pas autrement fâchée, somme toute, de n'être pas seule à recevoir des humiliations dans cette peu hospitalière maison.

Mais elle avait affaire à forte partie.

— Miss Nelson m'avait, en effet, donné sa promesse; mais elle ne vous connaissait pas encore, « ma tante »! Elle ne vous avait pas encore vue dans votre robe de ce soir!

(A SUIVRE.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

POLITIQUE

Société des Nations

La lutte contre l'opium

GENEVE, 3. — La commission de l'opium a adopté à l'unanimité, samedi, dans la forme amendée que voici, la motion présentée par Sir Malcolm Delevingne, au sujet des propositions soumises par le représentant des Etats-Unis :

Article 1. — La commission accepte les principes exposés par la délégation américaine en tenant compte du fait que les réserves suivantes ont été faites par certains Etats représentés dans la commission (Inde, Allemagne, Pays-Bas, France, Siam, Portugal, Japon et Grande-Bretagne) : a) l'emploi de l'opium brut, conformément à l'usage établi dans l'Inde, est légitime aux termes de la convention; b) l'usage de l'opium préparé est légitime dans la mesure où cet usage est soumis et conforme aux dispositions du chapitre II de la convention; c) la production et l'exportation de l'opium brut pour les fins indiquées ci-dessus est légitime aux termes de la convention.

Art. 2. — La commission appréciant tout l'intérêt que présente pour les Etats membres de la S. d. N. la collaboration du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, exprime sa conviction que ces Etats seront désireux de collaborer avec ce gouvernement pour assurer l'application la plus complète possible de la convention.

Art. 3. — En portant ces propositions à la connaissance du conseil et de l'Assemblée, la commission rappelle qu'au cours des deux années écoulées depuis la mise en vigueur de la convention, elle a poursuivi le même objet.

Art. 4. — Etant donnés les renseignements actuellement disponibles, la commission propose au conseil d'envisager s'il n'y aurait pas lieu d'inviter les gouvernements des Etats producteurs de stupéfiants manufacturés et les gouvernements ayant des territoires dans lesquels l'opium préparé continue d'être temporairement en usage, conformément aux dispositions du chapitre II de la convention, à engager immédiatement des négociations pour examiner s'il est possible, pour donner son plein effet à la convention de 1912, d'aboutir maintenant à des accords sur la limitation précise de la production des stupéfiants manufacturés et sur une réduction des quantités d'opium brut importé pour être fumé dans les possessions où il continue d'être en usage.

L'occupation de la Ruhr

Les attentats à la bombe

DUSSELDORF, 2 (Havas). — Vendredi, à 23 h. 45, une bombe a éclaté au passage d'un train de charbon entre Rattingen et Landau. Treize vagons ont déraillé et la circulation a été interrompue sur les deux voies.

Le même jour, à 15 heures, une bombe a fait explosion sur le passage d'une locomotive haut-le-pied entre Treusdorf et Siegbourg, sur la rive droite du Rhin. La machine a déraillé. Les sanctions ordinaires seront appliquées à la commune de Treusdorf.

En raison de la recrudescence des sabotages et afin de faciliter la surveillance des voies ferrées, les autorités d'occupation ont décidé de faire procéder au déboisement de la zone immédiate limitrophe des lignes de chemins de fer. Le déboisement a déjà commencé dans la région de Kalkum.

Les vols sont plus fréquents

DUSSELDORF, 2 (Havas). — Les vols commis par les ouvriers allemands embauchés par la régie des chemins de fer deviennent de plus en plus fréquents. Neuf arrestations sur flagrant délit ont été opérées à Duisbourg et dix à Dusseldorf.

Condamnations du conseil de guerre

DUSSELDORF, 2 (Havas). — Le conseil de guerre de Dusseldorf a condamné samedi, à des peines de 10 ans, 5 ans, 2 mois et 6 jours de prison et à des amendes d'un million de marks, quatre individus inculpés d'espionnage, membres de l'organisation Heinl, dont faisait également partie Schlageter.

LANDAU, 3 (Wolff). — Le conseil de guerre français a rendu aujourd'hui les jugements suivants :

Inspecteur général des chemins de fer Volker, de Ludwigshafen, pour avoir refusé d'obéir à des ordres français : 6 mois de prison, 5 millions de marks d'amende;

inspecteur des chemins de fer Dommarsch, de Biebermuhl, pour ne pas avoir communiqué les noms de ses subordonnés : 3 mois de prison, 3 millions de marks d'amende;

inspecteur des chemins de fer Schaefer, d'Oggersheim, pour espionnage des chemins de fer français : 10 ans de prison, 5 millions de marks d'amende.

LANDAU, 3 (Wolff). — Le conseil de guerre français a condamné à mort l'Algérien Tebbani et aux travaux forcés à perpétuité l'Algérien Douebi pour avoir assassiné le commerçant Runge.

Une amende à Duisbourg

BERLIN, 2 (Wolff). — La ville de Duisbourg a été frappée d'une amende de 200 millions de marks pour des actes de sabotage commis sur les voies ferrées et les lignes télégraphiques.

Saisie

BERLIN, 3 (Wolff). — Pour obtenir le paiement d'une amende de 30 millions de marks, imposée à la ville de Mettmann, les Français s'emparèrent des valeurs déposées dans la caisse municipale et dans les banques, dont 77 millions à la succursale de la Reichsbank.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

M. GLASER, le réputé et éminent spécialiste herniaire de Paris, 63, Boulevard Sébastopol, s'est enfin décidé à faire visiter régulièrement la région.

Son nouvel appareil breveté, grâce à de longues études et l'adaptation de la NOUVELLE PELOTE A COMPRESSION SOUPLE, obtient séance tenante la réduction totale et la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit et par des milliers d'attestations de clients, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à se rendre dans les villes suivantes, de 8 h. à 4 h., où son éminent aide fera gratuitement l'essai de ses appareils.

à LAUSANNE, 10 juin, Hôtel de France;
à FRIBOURG, 11 juin, Hôtel de l'Etoile;
au LOCLE, 12 juin, Hôtel des Trois Rois;
à LA CHAUX-DE-FONDS, 13 juin, Hôtel de Paris;
à NEUCHATEL, 14 juin, Grand Hôtel du Lac et Bellevue;
à PAYERNE, jeudi 21 juin, Hôtel de la Gare;
à MOUDON, 22 juin, Hôtel de la Gare;
à LAUSANNE, dimanche 24 et le 25 juin, Hôtel de France;
à YVERDON, 26 juin, Hôtel de Londres.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité. J H 30617 D

France

M. Millerand en Alsace et en Lorraine

STRASBOURG, 2 (Havas). — Au cours de la réception, à la Chambre du commerce, M. Millerand, dans un discours, a déclaré notamment que, depuis quatre ans, l'Allemagne, soi-disant ruinée, se livre à des dépenses de travaux considérables. Elle a construit, en particulier, une flotte marchande et aménagé des ports qui sont aujourd'hui dans un état de prospérité inouï.

Au cours du banquet du Conseil général, le président de la République se déclare enchanté de l'accueil qui lui a été ménagé en Alsace et se plaît à reconnaître la fidélité de l'Alsace pour la France. Il se dit heureux d'avoir pu constater que l'on approuve, en Alsace, l'action française dans la Ruhr, et donne l'assurance que la France ne faillira pas à sa tâche.

Faisant l'historique de la question des réparations, il rappelle que la France a fait vainement appel à la bonne volonté de son ennemie vaincue et que pendant trois années, et sous des gouvernements différents, elle a sans cesse été bernée.

M. Millerand termine en affirmant que la France mènera jusqu'au bout l'œuvre nécessaire, et pousse un vivat à la France et à l'Alsace.

SAVERNE, 2 (Havas). — Le président de la République, Mme Millerand, M. Poincaré et M. Colrat se rendent à pied, entre deux haies d'Alsaciens, jusqu'à la place de l'Hôtel de Ville, où un accueil chaleureux leur est fait. Le maire souhaite la bienvenue et assure que tous les habitants sont prêts à appuyer l'action énergique du gouvernement pour obliger l'Allemagne à tenir ses engagements.

METZ, 2 (Havas). — Le cortège présidentiel est arrivé à Metz, vendredi, vers la fin de l'après-midi.

M. Millerand a assisté, vendredi soir, à un grand banquet à l'Hôtel de Ville. Au dessert, plusieurs discours ont été prononcés.

Une note au sujet de l'administration de la Sarre

PARIS, 3 (Havas). — Après quarante-huit heures d'absence de Paris, M. Poincaré, qui était rentré d'Alsace la nuit dernière, a tenu à adresser, dès samedi, à Londres, une note dans laquelle il précise le point de vue du gouvernement français relativement à la demande, par le gouvernement britannique, d'une commission d'enquête de la Société des nations, à propos de l'ordonnance prise, le 7 mars dernier, par la commission d'administration de la Sarre.

On ignore encore la teneur du document, mais on peut sans difficultés en imaginer l'argumentation.

Le gouvernement français conteste d'abord la légalité de la procédure préconisée à Londres, comme portant atteinte à l'article 46 du traité de Versailles, lequel garantit à la France « la pleine liberté d'exploitation des mines ». Pour lui, la commission d'administration de la Sarre ne peut être placée sous le contrôle de la Société des nations et l'ordonnance du 7 mars est parfaitement possible en droit. D'ailleurs, le conseil de la Société des nations qui, dans sa dernière session, il y a à peine quelques semaines, rendait hommage une fois de plus à la commission administrative du gouvernement de la Sarre, ne saurait, aujourd'hui, critiquer cette gestion sans porter atteinte, du même coup, à son autorité.

D'ailleurs, en fait, la protestation anglaise va se trouver incessamment sans objet, car les raisons que l'on donnait sont appelées à disparaître à bref délai. En effet, le calme est revenu dans la Sarre et le travail a repris, partout dans les mines. Dans ces conditions, les mesures d'exceptionnelle rigueur, prises pour le temps de grève, n'ayant plus de raison de se justifier, vont être suspendues jusqu'à nouvel ordre.

On n'attend, pour prendre cette décision, qu'une réunion plénière de la commission d'administration, qui doit la ratifier. Malheureusement, croyons-nous savoir, l'absence d'un délégué n'a pas permis, jusqu'à présent, de réaliser cette décision.

Belgique

Les gréviculteurs

BRUXELLES, 1er. — On lit dans l'« Etoile belge » :

« On sait que le parquet, au cours des perquisitions qu'il a faites ces jours derniers dans les bureaux du syndicat national, a saisi de nombreux documents. Les gréviculteurs ont établi tous les plans de désorganisation des chemins de fer. Des circulaires étaient classées et numérotées ; elles renfermaient des instructions à tous les services des P. T. T.; on y employait même les formules administratives. C'est l'organisation scientifique de la désorganisation des services publics. La plupart des circulaires concernent les machinistes ; elles leur expliquent qu'ils toucheront au moment où on leur fera signe de cesser le travail, une indemnité variant entre 6 et 8 francs par jour de grève.

Le bureau central a des agents dans toutes les grandes villes du pays. Ces instructions leur seront envoyées par des motocyclistes rétribués et au service du syndicat. Les documents saisis révèlent donc toute une organisation destinée à se substituer à l'administration et chargée de poursuivre une œuvre de désordre.

Allemagne

Les biens des Hohenzollern

La commission principale de la Diète prussienne a repoussé une proposition des socialistes concernant la publication d'un mémoire sur les résultats de l'examen fait par le ministère public relativement au contrat passé avec les Hohenzollern concernant leurs biens.

L'affaire Alfred Roth

Mercredi, la cour suprême de Leipzig a repris l'examen de l'affaire Alfred Roth, ancien dirigeant de l'Association de protection populiste allemande, pour offenses envers le ministre Rathenau et incitations à la haine de classes. Il y a un an, Roth avait, dans un discours, traité Rathenau de « candidat du judaïsme universel » et lui avait reproché de travailler à la bolchévisation de l'Allemagne.

Le procureur général a proposé huit mois de prison et 100,000 marks d'amende pour offenses envers un membre du gouvernement du Reich. Roth a été condamné à 500,000 marks d'amende qui, en cas de non paiement, seront transformés en 100 jours de prison.

Hollande

Une explication officieuse

LA HAYE, 1er. — On communique la note officieuse suivante concernant le télégramme annonçant que le gouvernement belge a fait demander des explications au gouvernement hollandais au sujet de la présence de quatre ministres hollandais à un banquet activiste :

Le ministère des affaires étrangères dit ne rien savoir à ce sujet, du reste le banquet n'était nullement organisé en l'honneur de ces activistes ; c'était un banquet donné à l'occasion du 25me anniversaire de l'alliance néerlandaise universelle.

ÉTRANGER

Un intéressant témoignage anglais. — « La libre Belgique » donne le compte rendu d'un discours prononcé par M. Mure Ritchie, industriel anglais, au cours de l'assemblée générale annuelle de la « Barrow Haematito Steel Company » tenue à Barrow (Angleterre), sur la situation actuelle de l'Allemagne.

Après s'être élevé contre l'attitude des socialistes et communistes de son pays, qui veulent à tout prix que l'Angleterre et ses alliés endossent les frais de la guerre et que l'Allemagne ne subisse pas la conséquence de ses crimes, M. Mure Ritchie, examinant les dépenses intenses de l'Allemagne, a déclaré :

« Il est notoire qu'en ces dernières années l'Allemagne, tandis qu'elle criait misère, se livrait, à l'intérieur, à des dépenses considérables. Non seulement les sociétés industrielles ont trouvé le moyen d'étendre et souvent de doubler leur exploitation, mais il y a la construction de chemins de fer stratégiques, de canaux, de ports et des améliorations de toutes sortes : des sommes énormes ont été dépensées pour des travaux publics de toutes espèces ; d'importants subsides ont été accordés pour le paiement des salaires aux ouvriers ; le transport des marchandises allemandes s'est fait à des prix d'un bon marché ridicule. Bref, tout ce que l'imagination la plus fertile peut suggérer en fait de combinaisons a été mis en œuvre pour mettre les ressources allemandes, présentes et futures, situées en Allemagne ou à l'étranger, hors de la portée de ses créanciers.

» Faut-il, dans ces conditions, que nous soyons « particeps criminis » dans cette gigantesque filouterie, et que nous donnions dans le piège financier et politique délibérément tendu en vue de notre ruine ? »

Chez les typos parisiens. — Les linotypistes des journaux et les « labeurs » (ouvriers auxilliaires à la tâche) du syndicat de la rue Lafayette se sont réunis jeudi après midi à la Bourse du travail. Ils ont décidé de demander une augmentation de trois francs par jour. La réponse des patrons, imprimeurs et directeurs de journaux, devra parvenir d'ici à lundi, jusqu'à aujourd'hui, soit dans un délai de quatre jours. Le syndicat unitaire s'est associé à cette demande et se solidarisera avec celui de la rue Lafayette.

LETTRE DU TESSIN

(De notre corresp.)

Le « front sud »

L'affaire — puisqu'affaire il doit y avoir — Sonderegger n'a pas été beaucoup commentée par la presse de chez nous, que les questions militaires ne passionnent point, d'ailleurs. Cette démission du chef de l'état-major coïncidait pourtant avec un exercice stratégique tenu chez nous et auquel prenaient part, entre autres, trois commandants de corps d'armée et les divisionnaires ayant un commandement. Exercice théorique, bien entendu, mais s'effectuant sur des données « pratiques » et au cours duquel la liaison, effective celle-là, était assurée par les soins de nombreux télégraphistes militaires. Il va sans dire que je ne puis vous parler en détail de la « supposition ». Je l'ignore et en eussé-je connaissance, ma parfaite incompétence en ces affaires guerrières m'interdirait de la commenter.

Un fait, cependant, a frappé même le laïque. C'est la préférence que semble marquer notre état-major pour ce qu'on appelle, assez improprement d'ailleurs, le « front sud ». Il tombe sous le sens, en effet, que si l'on envoie dans nos parages toute une pléiade de commandants très supérieurs, ce n'est point pour leur faire admirer les beautés du Ceresio ou du lac Majeur. Il s'agit, assurément, d'étudier ou de mettre au point un plan — évidemment défensif — comportant toutes sortes d'opérations de vaste envergure, stratégiques plus que tactiques, donc. Pas n'est besoin d'être colonel pour se douter de cela !

Or, ce plan, cet exercice, « joué » aux confins méridionaux de notre pays, n'intéresse évidemment point — directement du moins — nos voisins d'outre-Rhin ou d'outre-Jura. Le Sud, c'est l'Italie. L'Italie qui, aujourd'hui, a une frontière contiguë à la nôtre sur un vaste espace s'étendant du grand Saint-Bernard au Vintschgau. A remarquer que si le fameux couloir de l'Engadine, par lequel, autrefois, certains de nos voisins du sud redoutaient de voir passer les Impériaux, subsiste, il ne saurait plus prêter à des craintes aussi hypothétiques.

Mais j'en reviens à ce que je suggérais plus haut. Un exercice stratégique sur le front sud, très évidemment, ne peut viser que l'Italie. Incontestablement.

Faudrait-il, alors, croire ce qu'ont prétendu certains journaux de la Suisse française, alors qu'ils assuraient demeurer toujours vivace la vieille tradition d'italophobie de notre état-major, tradition cultivée tout particulièrement par le trop fameux colonel Egli et point antipathique au colonel Sprecher ?

Je n'en sais trop rien. Le fait qu'un exercice de grande envergure ait lieu à la frontière sud, en tout cas, ne suffit nullement à prouver qu'à l'état-major de 1923 on poursuive les errements d'avant-guerre. Il est de son devoir, en effet, d'étudier les différentes frontières, toutes les frontières. A-t-on, toujours encore, une préférence pour celle du midi ? Je l'ai entendu dire par des personnages autorisés... qui le déploraient.

A Rome, d'ailleurs, on semble suivre d'assez près et peut-être pas de très bon œil ces études. Preuve en soit que, tout récemment, l'ancien commandant du régiment tessinois, le lieutenant-colonel Roger Dollfus — aujourd'hui à l'état-major général — s'est vu refuser l'autorisation de pénétrer dans le « bel paëse », bien qu'il eût un passeport parfaitement en règle.

Pourquoi cette mesure ? Je n'en sais rien. Mais elle donne à réfléchir. Le plus singulier est que l'on ait, en haut lieu, encaissé sans protester l'affront. Car c'en est un. M. Dollfus, en effet, est conseiller national, et, comme tel, représente la nation.

Etant donnée l'incontestable bonne volonté dont le gouvernement Mussolini fait preuve envers la Suisse, cette mesure déplaisante et vexatoire a lieu de surprendre d'autant plus.

Et l'on aimerait bien savoir... R.

SUISSE

Conseil douanier. — On mande de Berne au « Démocrate » :

Il y a longtemps déjà que nos milieux du commerce et de l'industrie appellent de leurs vœux la création d'une instance neutre préposée aux requêtes relatives aux tarifs douaniers. Or, il paraît que ces désirs ne vont pas tarder à être comblés. Contrairement à l'avant-projet du département de justice et police, qui prévoit seulement une commission nommée pour une durée de six ans, un conseil douanier fédéral a été proposé par une instance intéressée. Les divergences de vues qui subsistaient à cet égard ont été aplanies et le problème sera exposé le 2 juin à la session du Vorort de l'Union du commerce et de l'industrie. De là, par la création d'un conseil douanier, certains objets seraient soustraits à la compétence du tribunal administratif comme le prévoit également l'avant-projet du département de justice et police ; mais, au lieu d'être remis à la double instance, Conseil fédéral et commission du tarif douanier, proposée par le département, cette matière serait du ressort du « Conseil douanier » qui fonctionnerait comme dernière instance pour les requêtes relatives au tarif douanier.

Exposition suisse d'agriculture. — Nous apprenons que le Conseil fédéral a donné, vendredi, son approbation à l'exposition d'agriculture suisse qui se tiendra à Berne en 1923; il s'est en outre déclaré prêt à proposer aux Chambres fédérales une subvention de 250,000 francs.

BERNE. — Un garçon boucher, employé chez M. Huser, à la gare du Flon, à Lausanne, avait commis des escroqueries et des faux au préjudice de son patron. Cet individu, du nom de Paul Vernez, Vaudois, âgé de 23 ans, avait quitté précipitamment Lausanne, lundi dernier, et la police était à sa recherche.

On apprenait jeudi que Vernez s'était rendu à Frutigen, où il avait autrefois lié connaissance avec une jeune fille de l'endroit. Il chercha naturellement à renouer les relations, mais il fut éconduit. Or, jeudi, tenace dans son idée, il pénétra, au début de la soirée, dans la confiserie tenue par le père de la jeune fille et trouva cette dernière seule. Au cours de la discussion qui suivit, Vernez tira deux coups de revolver qui atteignirent la jeune fille au bras et au poumon. Puis il s'enfuit.

Ceci se passait aux environs de 20 heures. Le bruit de l'attentat se répandit aussitôt dans le village et une véritable chasse à l'homme s'organisa. Des groupes d'habitants, armés de fusils, de mousquetons et d'autres armes, battirent les bois et les forêts autour de Frutigen.

On sait qu'un gros orage éclata, cette nuit-même ; aussi vers minuit, les habitants abandonnaient-ils la poursuite et rentraient chez eux.

Il était minuit trente lorsque Vernez chercha à regagner, lui aussi, le village. Il rencontra un de ces groupes qui eut tôt fait de le cerner et de l'arrêter. Vernez, sortit alors un revolver de sa poche et, avant qu'on ait pu l'en empêcher, se tira un coup de feu dans la tête. Il tomba foudroyé. Le mauvais sujet s'était fait justice.

— Un orage formidable de grêle s'est abattu sur le Seeland dans la région de Chiètres-Gümmenen-Mühleberg. On mande de Gümmenen que toutes les cultures ont été entièrement détruites. On devra procéder à de nouveaux semis et plantations.

ZURICH. — La grève des parquetiers a pris fin, un nouveau tarif ayant été conclu pour une année qui prévoit une augmentation de 10 %. Le travail a été repris dans toutes les localités.

GRISONS. — Le Grand Conseil grison, par 59 voix contre 7, a décidé, après une vive discussion, l'entrée en matière sur le projet du gouvernement des Grisons concernant la circulation automobile et prévoyant l'ouverture, dès *l'été prochain, d'une route de grande communication* du canton (route du Julier) au trafic automobile. Il a ensuite abordé la discussion par articles et voté la loi par 55 voix contre 4.

VAUD. — La gendarmerie de Vevey a arrêté, près du pont du Fenil, et incarcéré Wuest, qui s'était enfui avec les 4000 fr. que sa femme avait volés à un apprenti de la « Ménagère ».

— A la foire de Cossonay, il a été amené sur le champ de foire, le 31 mai : 4 bœufs, 107 vaches et 455 porcs. Les prix sont à peu près stationnaires pour le bétail bovin et en hausse sensible pour les porcs.

GENEVE. — Un violent incendie s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche au château-restaurant du parc des Eaux-Vives. L'incendie a été occasionné, croit-on, par un feu de cheminée. Dimanche matin, tous les pompiers de Genève étaient sur les lieux. La toiture du château et le deuxième étage étaient en flammes. On avait peu d'espoir de maîtriser le feu. Le travail des pompiers a été rendu particulièrement difficile du fait que l'on fut obligé d'aller puiser l'eau dans le lac. A 2 h. 30 du matin, les dégâts étaient déjà très importants.

Vers 6 heures du matin, dimanche, les pompiers ont enfin réussi à maîtriser le feu. L'importance des dégâts n'est pas encore établie.

— L'arrêté du Conseil d'Etat du 25 mai, d'après lequel tous les chômeurs du canton, qui ont 500 jours de présence sur les chantiers de l'Etat, sont congédiés dès le 1er juin, ainsi que l'arrêté du Conseil fédéral, ont donné lieu jeudi soir à une manifestation des chômeurs, qui, au nombre d'un millier, se sont réunis et ont voté un ordre du jour par lequel ils décident de lutter par tous les moyens, manifestations ou violences, contre ces arrêtés; d'inviter le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat genevois à revenir sur les dits arrêtés, dans le plus bref délai possible.

Au Conseil fédéral

(De notre correspondant de Berne.)

L'électrification des C. F. F.

Le message du Conseil fédéral aux Chambres, préconisant une subvention fédérale de soixante millions aux Chemins de fer fédéraux pour leur permettre d'accélérer leur électrification, contient certains renseignements intéressants. Il est la conséquence du « postulat » voté en octobre dernier par le Conseil national sur la proposition de la commission des chemins de fer. La Chambre demandait que, pour hâter la réduction des tarifs, la Confédération prît à sa charge la perte de 30 à 40 millions résultant de la réduction du prix du charbon. Les C. F. F. ont en effet consenti à de gros sacrifices en « favorisant la suppression rapide du monopole d'importation de la Société coopérative des charbons lorsque se produisit la chute extraordinaire du prix du combustible ». En d'autres termes, pour que la Coopérative tant vantée ne provoquât pas une perte formidable, et pour que ses inventeurs pussent continuer à passer pour les sauveurs de la patrie, on a simplement mis le déficit de cette entreprise sur le dos des pauvres C. F. F., qui en ont vu d'autres. On ne prête qu'aux riches, dit le proverbe. Corollaire: On ne prend qu'aux pauvres. Conclusion: nos chemins de fer se sont bourrés de charbon jusqu'à la gueule.

Le message enrobe cette dure constatation de paroles sucrées: « Le fort accroissement des dettes des C. F. F. doit être attribué à des dépenses qui ne sont pas dictées par des besoins de l'exploitation, mais par la nécessité de rendre service à la communauté ».

Oui. Mais en dernière analyse, c'est la communauté qui boit le bouillon. Il est vrai que, à ce qu'on prétend, le charbon est excellent pour l'estomac.

La baisse des tarifs, c'est toujours le message qui parle, a été attentivement examinée, mais on est arrivé à la conclusion qu'elle serait né-

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 2 juin 1923

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions			
Banq.Nat.Suisse	545.—m	4% Electrification.	—.—
Soc. de banq. s.	644.—m	3½ Ch. fed. A. K.	824.50
Comp. d'Escom.	444.—	3% Différé. . .	378.50m
Crédit suisse. .	680.—m	3% Genev.-lots.	100.—
Union fin. genev.	368.50	4% Genev. 1899.	—.—
Ind. genev. d. gaz	375.—	3% Frib. 1903 .	372.—
Gaz Marseille. .	—.—	Danois 1912 4%	385.— o
Fco-Suisse élect.	125.—	Japon tab. 1re s. 4½	101.50m
Mines Bor prior.	479.—	Serbe 4% . . .	—.—
» » ordin. anc.	—.—	V. Genè. 1919, 5%	—.—
Gaïsa, parts . .	—.—	4% Lausanne .	—.—
Chocol. P.-C.-K.	113.75	Chem. Fco-Suisse	—.—
Nestlé	182.—	Jura-Simp. 3½%	386.—
Caoutch. S. fin. .	59.—	Lombar. anc. 3%	44.50
		Paris-Orléans .	917.—
Obligations		S. fin. Fr.-Sui. 4%	—.—
3% Fédéral 1903	395.—	Argentines céd.	88.25
3½ » 1910	403.—	Bq. hyp. Suéd. 4%	—.—
4% » 1912-14	—.—	C. foncier égyp. 1903	225.—
5% » IX. .	—.—	» » 1911	—.—
5½ » 1922	—.—	» Stok. 4%	—.—
6% Electrification .	1034.—	Fco-S. élec. 4%	295.—m
4½ Electrification .	—.—	Totisch. hong. 4½	390.—m
		Bolivia Ry . .	232.50

Un record en baisse: Berlin 73,50 (— 3,50), un en hausse : Belgrade 6,60 et le reste faible. Sur 37 actions, 13 en hausse, 13 en baisse. Lima et Bor faibles. Trifail fermes: droits demandés 15.—

PLUS DE MAUX DE PIEDS

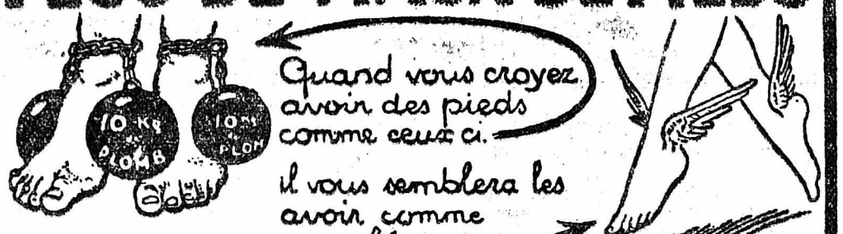

EN EMPLOYANT LES

SALTRATES RODELL

Il suffit de dissoudre une petite poignée de Saltrates dans une cuvette d'eau chaude et de se tremper les pieds pendant une dizaine de minutes dans cette eau rendue médicinale et légèrement oxygénée. Quand les pieds sont échauffés et endoloris par la fatigue ou la pression de la chaussure, un bain, ainsi préparé, fait disparaître, comme par enchantement, toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure. Par son action tonifiante et aseptique, l'eau chaude saltratée apporte en outre un soulagement immédiat à l'irritation, la démangeaison et autres effets désagréables de la transpiration.

Une immersion plus prolongée ramollit les durillons les plus épais, les cors et autres callosités douloureuses, à un tel point qu'ils peuvent être enlevés facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse.

Les Saltrates Rodell remettent et entretiennent les pieds en parfait état, de sorte que les chaussures neuves ou étroites vous sembleront aussi confortables que les plus usagées. Ce simple traitement, peu coûteux, vous rendra le bonheur de posséder des pieds sains et sans défauts, qui ne vous feront plus souffrir, sinon le prix d'achat vous sera remboursé sur simple demande.

Des millions de paquets de Saltrates Rodell ont été vendus avec cette garantie formelle et la vente augmente continuellement, ce qui est bien la meilleure preuve de leur efficacité.

DANS TOUTES LES PHARMACIES — SALTRATES RODELL — SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

CINÉMA DU THÉATRE

Lundi, Mardi, Mercredi

Le Paradis d'un fou

Une superproduction Paramount

BIOMALT

le précieux fortifiant naturel, à base d'extrait de malt, agit sur l'organisme affaibli, pour ainsi dire, comme un bain pris intérieurement, comme la lumière salutaire du soleil rayonnant dans l'intérieur du corps. Tout le monde devrait faire de temps en temps une cure de Biomalt. J H 2234 B

CE SOIR A L'APOLLO

Prix réduits

Galerie et réservées, fr. 1.50 ; Ires, fr. 1.— ; IImes, fr. 0.70 ; IIImes, fr. 0.50

faste. Elle serait compensée pour la première année par la subvention fédérale, mais elle ne pourrait pas, en une seule année, ranimer le trafic de façon que la perte de recettes entraîne un accroissement équivalent.

La direction des C. F. F. estime que la subvention fédérale peut être plus utilement employée à activer l'électrification, ce qui permet d'employer des quantités d'ouvriers, et qui ouvre la voie à une exploitation plus économique et par suite à une baisse des prix de transport. La subvention, dans ces conditions, devrait être supérieure à la somme proposée par la Chambre et arriver à 60 millions. L'office fédéral du travail ayant conféré sa bénédiction à cette idée, le Conseil fédéral s'est empressé de la faire sienne.

Le message nous apprend que jusqu'ici six lignes, représentant un développement total de 412 km., sont déjà électrifiées, et que des travaux sont en cours sur un réseau de 388 km., comprenant notamment les lignes Zurich-Berne, Lucerne-Bâle, Sion-Lausanne et Lausanne-Valorbe. Les usines de Barberine et de Vernayaz avec celles du Gothard suffiront pour l'exploitation de toutes les lignes à électrifier jusqu'à fin 1928. Le reste devra être fourni par des usines privées, notamment les Forces motrices bernoises, qui fournissent déjà le courant pour Berne-Thoune.

De savantes considérations techniques nous démontrent que l'électrification des 1529 km. prévus coûtera 760 millions de francs dont 520 pour les usines, lignes et changements, et 240 pour le matériel roulant. Jusqu'à fin 1922, on a déjà dépensé 310 millions, de sorte que jusqu'à fin 1928, date extrême prévue, il ne restera à dépenser que 450 millions, plus environ 20 millions pour le renforcement des ponts. L'ancien programme prévoyait des travaux allant jusqu'à fin 1933. Le nouveau en fixe le terme à 1928, soit 79 millions par an. Les C. F. F. disposent encore de 110 millions. Il leur faudra encore 360 millions de nouveaux crédits. L'électrification, une fois achevée, permettra aux C. F. F. d'économiser 450 à 500 mille tonnes de charbon par an pour un trafic équivalent à celui de 1913. L'accélération préconisée aura le grand avantage d'aider en cette période difficile une grande quantité d'industries diverses. Car la préférence sera donnée aux offres de maisons nationales pour autant que ces offres ne seront pas, sans raison, beaucoup plus désavantageuses que celles de la concurrence étrangère.

Le message fait valoir en terminant que la somme de 60 millions demandée correspond à peu près au total des intérêts que les C. F. F. auraient à payer jusqu'en 1933 sans l'accélération des travaux. L'arrêté suivant est donc proposé :

« Il est accordé aux C. F. F. une subvention fédérale de 60 millions de francs pour accélérer l'électrification de leurs lignes. Cette subvention sera payée en six annuités. L'arrêté entrera immédiatement en vigueur. »

CANTON

Département de police. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Robert Blaser-Audéoud, actuellement commis à l'office des poursuites et des faillites du Val-de-Travers, aux fonctions de préposé au service des papiers (département de police), en remplacement du citoyen Georges Sterchi, décédé.

Ensuite de cette nomination, un poste de commis de l'administration cantonale à Môtiers est devenu vacant. Le Conseil d'Etat a décidé de ne pas le repourvoir. Il en résultera une économie d'environ 4000 fr. par année.

Concours horloger. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Edgar Renaud, chef du département de l'industrie, président de la commission de l'observatoire, en qualité de président du jury du concours international de réglage de chronomètres institué à l'observatoire de Neuchâtel en 1923, en remplacement du citoyen Paul Mosimann, décédé.

A la Chambre suisse de l'horlogerie. — Malgré les démarches faites auprès d'eux, MM. Henri Calame et Ernest Strahm, conseillers d'Etat, ont refusé de manière catégorique toute candidature à la présidence de la Chambre suisse de l'horlogerie.

Boudry (corr.). — La réunion cantonale des chanteurs neuchâtelois a eu lieu hier dimanche. Vous savez, Monsieur le rédacteur, que votre correspondant n'est pas compétent en art musical, aussi s'abstiendra-t-il de parler de choses au-dessus de sa compétence. Par contre, il vous dira que cette réunion a réussi..... mais là, tout plein ! C'était gai, gentil, amical.

Les chanteurs du canton, en découvrant le beau parc, le jardin public de Boudry, en admirant le ciel bleu, oh si bleu, en goûtant à leur arrivée le jus de la vigne de Boudry, étaient contents et entraient tout de suite dans ce qu'on appelle dans la Suisse allemande la « Feststimmung ». Une jolie carte, offerte par des demoiselles aussi jolies qu'aimables, s'enlevait comme des petits pains frais exactement comme les petits pains offerts aux invités. Inutile de dire que ces derniers arrosaient discrètement les premiers.

Le cortège, comme Boudry n'en a pas vu de mémoire d'homme, a été quelque peu mouillé, mais il y a eu plus de peur que de mal. Les premiers arrivants étaient déjà au bas de la ville que les derniers quittaient seulement les Vernondins, au haut de la ville.

Une vieille petite ville comme Boudry, décorée, est vraiment jolie. Depuis le haut ou depuis le bas, on voit toute la rue tortueuse, ayant mis sur ses vieux murs, sur ses vieilles façades, des atours flamboyants, de la verdure et des drapeaux.

Arrivés sur la place de fête, le président du comité d'organisation, M. Marc Schlaeppi, conseiller communal, en termes heureux souhaite la bienvenue aux chanteurs. Son discours est très applaudi. Les chanteurs ensuite entrent en scène. C'est magnifique! On chante Dieu, l'amour, l'amitié, la patrie.

Après l'averse tombée pendant le cortège, le ciel nous fut clément.

Le succès a été complet, beau ciel! Bon vin! Gaieté ! Pas de braillards ! Pas de canards !

Aux invités à dire le reste.

La Chaux-de-Fonds. — Vendredi soir, à 9 heures, M. Bader se rendait à Renan en quadrillette. Arrivé à la descente de la Cibourg, un retour de flammes se produisit dans le moteur. L'explosion fut si soudaine que le conducteur n'eut que le temps de sauter de sa voiturette. La machine fut détruite en un clin d'œil, devant son propriétaire impuissant à conjurer l'incendie.

Un autre accident d'auto s'est aussi produit le jour précédent à un patron joaillier de la ville. Il a lancé sa voiture contre un poteau en apprenant à conduire. Tout l'avant de la machine a été détruit.

Les réclamations des abonnés étant le seul contrôle du service des porteuses de notre journal, les personnes qui auraient à signaler des irrégularités dans la distribution de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL sont priées d'en informer chaque fois notre bureau. Téléphone No 202.

Résultats de la votation des 2 et 3 juin concernant la

Régie des alcools

	oui	non
District de Neuchâtel		
1. Neuchâtel	1626	529
2. Serrières	155	84
3. La Coudre	33	20
4. Hauterive	50	29
5. Saint-Blaise	105	77
6. Marin-Epagnier	69	35
7. Thielle-Wavre	30	15
8. Cornaux	38	45
9. Cressier	43	57
10. Enges	13	11
11. Le Landeron	71	147
12. Lignières	53	57
Total	2286	1106
District de Boudry		
13. Boudry	122	102
14. Cortaillod	98	115
15. Colombier	183	63
16. Auvernier	79	41
17. Peseux	217	127
18. Corcelles-Cormondrèche	167	74
19. Bôle	57	33
20. Rochefort	42	33
21. Brot-Dessous	8	33
22. Bevaix	83	107
23. Gorgier-Chez-le-Bart	59	81
24. Saint-Aubin-Sauges	83	64
25. Fresens	8	20
26. Montalchez	9	27
27. Vaumarcus-Vernéaz	12	20
Total	1227	940
District du Val-de-Travers		
28. Môtiers	90	42
29. Couvet	234	134
30. Travers	119	129
31. Noiraigue	55	33
32. Boveresse	32	38
33. Fleurier	274	168
34. Buttes	73	76
35. La Côte-aux-Fées	64	64
36. Saint-Sulpice	58	72
37. Les Verrières	77	90
38. Les Bayards	69	30
Total	1145	876
District du Val-de-Ruz		
39. Cernier	168	44
40. Chézard-Saint-Martin	87	22
41. Dombresson	108	43
42. Villiers	34	30
43. Le Pâquier	23	19
44. Savagnier	35	65
45. Fenin-Vilars-Saules	28	29
46. Fontaines	41	38
47. Engollon	7	16
48. Fontainemelon	101	28
49. Les Hauts-Geneveys	43	37
50. Boudevilliers	50	19
51. Valangin	47	32
52. Coffrane	51	27
53. Les Geneveys-sur-Coff.	50	39
54. Montmollin	11	15
Total	884	503
District du Locle		
55. Le Locle	969	404
56. Les Brenets	90	41
57. Le Cerneux-Péquignot	21	45
58. La Brévine	49	63
59. Le Bémont	5	37
60. La Chaux-du-Milieu	28	30
61. Les Ponts-de-Martel	143	48
62. Brot-Plamboz	27	40
Total	1332	708
District de La Chaux-de-Fonds		
63. La Chaux-de-Fonds	3772	1153
64. Les Eplatures	79	24
65. Les Planchettes	20	26
66. La Sagne	106	76
Total	3977	1279
Récapitulation		
I. Neuchâtel	2 6	1106
II. Boudry	1227	940
III. Val-de-Travers	1145	876
IV. Val-de-Ruz	884	503
V. Le Locle	1332	708
VI. La Chaux-de-Fonds	3977	1279
Militaires au service	75	64
Total général	10926	5476

Résultats de la Suisse

	oui	non
Zurich (manque 1 comm.)	51976	43571
Berne	33251	72843
Lucerne	5693	27574
Uri	1227	2345
Schwyz	2285	8164
Obwald	808	2574
Nidwald	542	2071
Glaris	3448	3447
Zoug	1228	4082
Fribourg	8187	17178
Soleure	5105	19553
Bâle-Ville	12556	6126
Bâle-Campagne	4143	12138
Schaffhouse	5380	4542
Appenzell (Rhodes Ext.)	4981	5273
» (Rhodes Int.)	1145	1037
Saint-Gall	24219	30018
Grisons (manque 34 comm.)	10357	5750
Argovie	16325	35044
Thurgovie	13664	11239
Tessin (manque 18 comm.)	6523	3108
Vaud (manque 5 comm.)	18563	22936
Valais (manque 45 comm.)	6698	5534
Neuchâtel	10926	5476
Genève (manque 2 comm.)	9897	6156
Totaux:	259067	357779

La journée du 3 juin 1923 ne comptera pas parmi celles dont les fastes helvétiques peuvent tirer quelque fierté.

On demandait au peuple suisse de s'imposer une limite aux facilités actuelles et surtout futures de se procurer de l'alcool à bon marché. Et le peuple a refusé à 100,000 voix environ de majorité et par 15 Etats sur 25. Il est difficile de voir dans ce résultat une manifestation des citoyens accoutumés à voter non par principe, les cantons rejetants n'étant pas, cette fois, de ceux qui manifestent habituellement de cette manière. Faut-il plutôt y voir une protestation contre les procédés un peu brutaux qui, au cours de ces dernières années, ont soulevé l'opinion contre l'administration fédérale et ses représentants ? C'est possible, et, s'il en est ainsi et que cet avertissement soit compris, un petit bien sortira d'un grand mal. Mais le grand mal n'en est pas moins là et c'est malheureux pour le pays où le bien public est vaincu par l'égoïsme individuel.

NEUCHATEL

Pêche et pisciculture. — On nous écrit :

Dans son communiqué du 2 ct, relatif à la séance de la commission consultative de pêche et pisciculture, M. Eugène Berthoud informe les lecteurs de la « Feuille d'Avis » que la commission s'est prononcée, à la majorité, en faveur du maintien d'un inspectorat de pêche pour le lac de Neuchâtel.

Il eût été en place, nous semble-t-il, de compléter le renseignement en indiquant à quelle majorité cette décision a été prise. Or il y eut en réalité 7 voix « pour » et 6 voix contre le maintien de ce rouage, soit une majorité d'une voix !

Au cours de cette même séance, M. Eug. Berthoud a déclaré que l'inspecteur actuel s'était laissé aller « à de graves manquements ». On peut se demander dès lors à quoi rime son coup de tam-tam pour le couvrir !

Ajoutons au surplus que le lac de Neuchâtel est le seul de tous les lacs suisses qui s'offre un inspectorat de pêche !

SAVOIE-PETITPIERRE.

POLITIQUE

En territoires occupés

COLOGNE, 3. — Le délégué britannique d'arrondissement a fait savoir que la partie du cercle de Borgheim, située au nord de la voie ferrée Neuss-Düren, jusqu'ici sous l'occupation anglaise, a été incorporée à la zone d'occupation française.

COLOGNE, 3. — La situation au point de vue de la grève est inchangée. Une assemblée des conseils d'entreprises communistes a décidé la grève pour lundi. Les tramelots n'ont toujours pas repris le travail. La distribution du gaz domestique a cessé. Les théâtres sont fermés.

Représailles

PARIS, 3 (Havas). — Les journaux publient l'information suivante :

Le gouvernement français a décidé de maintenir sous les verrous le député allemand Hœllein à titre de représailles pour les nombreuses arrestations arbitraires qu'ont eu à subir les Français, ces temps derniers, en Allemagne.

Le dimanche politique

ZURICH, 3. — Les électeurs de la ville de Zurich avaient à se prononcer dimanche sur la révision des traitements du personnel municipal. Deux projets étaient en présence : celui de la municipalité (maximum de réduction 1700 francs) appuyé par le parti radical et celui soutenu par tous les autres partis au Grand Conseil (maximum de réduction 600 francs). Après une vive campagne, le premier projet a été écarté par 22,221 non contre 17,595 oui et le second accepté par 24,151 oui contre 15,718 non.

La ville pourra réaliser ainsi une économie annuelle de 2,500,000 francs grâce à laquelle il sera possible de réduire les taxes du gaz, de l'électricité, ainsi que les tarifs des tramways.

GENÈVE, 3. — La loi d'impôt a été acceptée dimanche, par 10,052 voix contre 6497. Il manque encore les résultats de deux petites communes.

NOUVELLES DIVERSES

Deux victimes retrouvées. — La nouvelle arrive de La Lenk qu'on vient de retrouver les cadavres des deux frères de Rham, de Lausanne, disparus à l'Iffigenalp, entre le 29 décembre et le 2 janvier, au cours d'une excursion en skis dans la région du Wildhorn, ensevelis par une avalanche. Les corps ont été retrouvés à une distance de 400 mètres environ de l'endroit où les premières recherches avaient été faites, sur les traces d'une autre avalanche.

Une panique financière. — On mande d'Athènes qu'un effondrement du change a causé une panique samedi et qu'en dépit de l'annonce officielle qu'il n'existe aucune raison sérieuse d'alarme, un grand nombre de banques ont été assaillies par les déposants. La Banque nationale a sauvé la situation en avançant 400 millions de drachmes aux banques qui se trouvent en détresse. Un directeur de banque a été arrêté sous l'inculpation de spéculations illicites.

Les sports

Gymnastique. — Malgré l'orage qui fit suspendre pendant quelques instants les différents concours, la 1re fête cantonale neuchâteloise des élèves gymnastes a obtenu un gros succès.

C'est la section des Amis-Gyms de Lausanne qui gagne le concours de sections, 1re catégorie, devant Le Locle, Chaux-de-Fonds Abeille, Neuchâtel Amis-Gyms et Chaux-de-Fonds Ancienne, dans l'ordre.

La 2me catégorie donne le classement suivant: 1. Saint-Aubin. — 2. Boudry. — 3. Dombresson. — 4. Saint-Blaise. — 5. Colombier. — 6. Cernier. — 7. La Coudre.

La course de relai a été gagnée par les Amis-Gyms de Lausanne, devant Neuchâtel, Amis-Gyms.

Voici, d'autre part, quelques résultats glanés dans les listes de classement qui ne comptent pas moins de 238 concurrents. Engins 1re catégorie : 1, Werner Georges, Chaux-de-Fonds. — 2. Zürcher René, Neuchâtel. — 3. Probst Jean, Colombier. — 6. Aubée Gérard, Boudry. — 10. Streit Edouard, Boudry. — 12. Teinturier Louis, Neuchâtel.

Engins 2me catégorie : 1. Guerard Roger, Lausanne. — 2. Mougin Paul, Dombresson. — 7. Buret Constant, Saint-Blaise. — Perniceni Pierre, Colombier. — Bindith Alfred, Boudry; Blanck Alcide, Saint-Blaise. — 10. Rougement Edmond, Neuchâtel ; Gafner Georges, Dombresson. — 11. Marietta René, Boudry. — 12. Berger Jean, Cernier. — Auberson Charles, Neuchâtel. — Binnus Fernand, Dombresson.

Athlétisme : 1. Monnier Walter, Cernier. — 3. Buser Charles, Neuchâtel. — 5. Evard Numa, Cernier. — Seiter Marcel, Dombresson. — 6. Blandenier Edgar, Dombresson. — 8. Mathey Eric, Geneveys-sur-Coffrane. — 9. Christen Walter, Cernier.

Football. — Le match international qui s'est joué hier, à Bâle, entre les équipes suisse et allemande, a été gagné, 2 à 1, par les Allemands. — Glascow Rangers a battu Berne I, samedi à Berne, par 7 buts à 0 et Etoile I, hier, à La Chaux-de-Fonds, 3 à 0.

Cyclisme. — L'épreuve du « Tour du canton de Neuchâtel », disputée hier, a été gagnée par l'Argovien Kastor Notter, devant le Genevois Martinet.

Georges Antenen, de La Chaux-de-Fonds, est premier amateur, tandis que l'inter-clubs est revenu au Vélo-Club Excelsior, de La Chaux-de-Fonds.

Hippisme. — Les courses de la Société hippique du Léman ont eu lieu dimanche à Morges par un temps très favorable, en présence d'une affluence extraordinaire de spectateurs. Quelques incidents et accidents se sont produits : c'est ainsi que le steeple-chase militaire pour soldats de l'armée suisse a été annulé à la suite d'incidents. Ulysse Gex, d'Eclepens, montant « Fliege », a fait une chute dans laquelle il s'est cassé trois côtes; il y a eu plusieurs autres chutes sans gravité. D'autre part, le lieutenant G. Baumgartner, de l'escadron de dragons 21 (Aarau), montant « Tirelire » dans le steeple-chase militaire pour officiers, a fait une chute et s'est cassé le nez.

Voici les résultats :

I. Concours d'obstacles pour appointés et soldats montant leur cheval de service ou celui d'un camarade :

1. Fuhrimann Paul (Morat) sur Grêle; 2. Perriraz (Monts-de-P.) sur Harzbourg; 3. Ecoffey Joseph (Saint-Barthelemy) sur Essé; 4. Panchaud A. (Saint-Barthelemy) sur Tassello; 5. Grin Juste (Belmont s. Yv.) sur Karl.

II. Concours d'obstacles pour sous-officiers montant leur cheval de service ou celui d'un camarade :

1. Curchod A. (Cour s. L.) sur Canot; 2. Alder M. (Peney) sur Ella; 3. Sonnay (Jouxtens) sur Ubbriaco; 4. Stoudmann R. (Naz s. Ech.) sur Thême; 5. Bühler W. (Yverdon) sur Gespard.

III. Prix des débutants (concours hippique) pour officiers, aspirants-officiers et gentlemen montant tous chevaux :

1. Thomen G.-M., capt. batt. camp. 7, Thoune, sur Pepita; 2. Stingelin Emile, lt.-col. (Thoune), monté par capt. de Ribaupierre : Dolly; 3. Pittet Paul, lt. esc. drag. 1, Moiry, sur Encroûté; 4. Bauverd Adrien, lt. esc. dr. 3 (Crissier) sur Turf; 5. Favey Lucien, lt. esc. g. 1, Pompaples, sur Keepsake.

III. Handicap au trot attelé ou monté, pour chevaux nés en Suisse : 1. Louis Schwaar (Grandchamp) sur Bella; 2. Schwaar G. et fils (id.) sur Miss; 3. Bernard Gustave (Nyon) sur Blériot; 4. Genillod Juste (Yverdon) sur Max; 5. Muri Ernest (Neuchâtel) sur Emir.

IV. Prix de l'armée, concours hippique pour officiers et aspirants-officiers : 1. Mercier Adolphe, cap. cav. (Thoune) sur Fishguard; 2. Bauverd A., lt. esc. dr. 3 (Crissier) sur Chameau; 3. Gemuseus Alph., adj. gr. g. 1 (Berne), sur Calypso; 4. Stuber W., lt. esc. dr. 6 (Thoune), sur Girandole; 5. cap. Ramus (Faoug) sur Chestnut Nanny.

V. Steeple-chase, pour chevaux de tous pays: 1. Meyer Stephan (Menziken), Gegner (monté par lt. Guisan); 2. Bodmer H.-C., capt. m. III/25 (Zurich), sur Tschaboukkosch.

(VI. Steeple-chase militaire, catégorie B, pour soldats de l'armée suisse, course annulée, voir plus haut.)

VI. Steeple-chase militaire, catégorie A, pour sous-officiers de l'armée suisse montant leur cheval de service ou celui de leur camarade : 1. Perrin Henri (Yverdon), br. esc. g. 9, sur Eidechse; 2. Schmid Karl, brig. esc. 6, Berne, sur Lumineuse; 3. Bühler Willy, brig., Yverdon, sur Gaspard; 4. Berlie René, br. esc. g. 1 (La Rippe), sur Kaiserin.

VII. Steeple-chase militaire, pour officiers de l'armée suisse : 1. von der Weid H., Cdt. dr. 6 (Thoune), sur Lady Pipet; 2. Favey Lucien, lt. esc. g. 1, Pompaples, sur Keepsake; 3. Pictet Charles, lt. esc. dr. 3, Troinex, sur Fantaisie; 4. de Ribaupierre René, C. esc. g. 9 (Thoune), sur Upstard; 5. Baumgartner G., lt. esc. dr. 21, Aarau, sur Tirelire (chute).

VIII. Handicap au troit attelé ou monté, pour tous chevaux résidant en Suisse à des propriétaires domiciliés en Suisse : 1. Dutoit Marcel (Gollion) sur Petivier; 2. Suter Walter (Zurich) sur Penelope; 3. Meier Victor (Birsfelden) sur Kodak; 4. A. Gnaegi et Robert (La Chaux-de-Fonds) sur Sapho.

IX. Course plate au galop pour chevaux de tous pays : 1. Hirt Walther (Berne), Bibi (monté par H. Burel); 2. von Gunten et Ramus (Faoug), Satyr (monté par lt. Guisan).

X. Prix de la Coupe, concours hippique, pour tous chevaux officiers et gentlemen: 1. von der Weid H., cap. dr. 6 (Thoune), sur Glocester; 2. Hersche H., cap. cav. (Berne), sur Siegfried; 3. Gemuseus Alph., lt. adj. gr. g. 1 (Berne), sur Calypso.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

M. Baldwin et l'entente anglo-française

PARIS, 4 (Havas). — « Le Petit Parisien » reproduit la déclaration suivante que M. Stanley Baldwin a remise, après l'avoir corrigée, au représentant de ce journal :

« Ainsi que vous le comprendrez aisément, je ne saurais indiquer, dès maintenant, quelle solution précise on pourrait, selon moi, apporter au problème sur lequel votre pays et le mien doivent parvenir à s'entendre.

» J'espère trouver prochainement l'occasion de m'entretenir à ce sujet avec nos collègues. En attendant, j'aimerais néanmoins attirer l'attention sur les deux points suivants:

» En premier lieu: j'ai le sentiment que, si difficile que puisse être le problème des réparations ou l'un quelconque des problèmes liés à l'occupation de la Ruhr, il n'en est aucun à propos duquel l'Angleterre et la France ne puissent découvrir un terrain de rencontre et ajouter l'une et l'autre leur mutuelle politique.

» En second lieu, je tiens à ce que le public français sache que nous sentons également ici l'importance du problème de l'insécurité de la France et de la Belgique et que nous avons un vif désir d'aider à mettre sur pied un règlement qui garantisse, pour l'avenir, le maintien de la paix européenne.

» Personnellement, je suis disposé à croire que bien peu de choses sont impossibles, à la condition que l'on ait une claire conscience des difficultés et la volonté de les vaincre. J'ai eu la bonne fortune, l'hiver dernier, de réussir à régler la délicate question de la dette anglo-américaine. A condition d'aborder dans le même esprit les questions européennes actuellement en suspens, je ne vois pas pourquoi nous ne parviendrions pas à les régler elles aussi.

» En tout cas, vous pouvez compter que j'y travaillerai pour ma part avec détermination, peut-être obtiendrons-nous pour commencer, quelque échec temporaire, mais j'ai la certitude qu'en fin de compte le succès couronnera nos efforts. »

Les soviets mettent les pouces

PARIS, 4 (Havas. — Suivant une dépêche de Londres au « Matin », le « Tidningen », qui vient d'arriver de Copenhague, annonce que Tchitchérine a envoyé des instructions à Krassine pour le prier d'informer le Foreign office que les soviets sont disposés à réduire le personnel de la mission diplomatique en Perse, en Afghanistan et en Orient et à permettre que ces représentants soient choisis, à l'avenir, après consultation du Foreign office.

Cours du 4 juin 1923, à 8 h. ½, du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	35.75	35.95
	Londres	25.62	25.66
	Milan	25.85	26.—
	Bruxelles	30.80	30.95
	New-York	5.53	5.55
	Berlin	—.005	—.01
	Vienne nouv.	—.006	—.009
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Amsterdam	216.75	217.50
	Madrid	84.—	84.30
	Stockholm	147.—	148.—
	Copenhague	102.25	103.25
	Christiania	92.50	93.50
	Prague	16.50	16.65
Toutes opérations de banque aux	Bucarest	—.—	—.—
	Varsovie	—.005	—.015

meilleures conditions

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Monsieur Armand Quartier, notaire, à La Chaux-de-Fonds,
ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Paris,
ont le grand chagrin d'annoncer à leurs amis et connaissances la mort de leur bien chère épouse, mère et grand'mère,

Madame Sophie QUARTIER
née DROZ

décédée subitement à Morges le dimanche 3 juin 1923.

Domicile mortuaire : Rue Célestin Nicolet 2, La Chaux-de-Fonds.

L'incinération a lieu mardi dans la plus stricte intimité.

TRANSPORTS FUNÈBRES
NEUCHÂTEL
GILBERT
POTEAUX 4
TÉL 8.95 INCINÉRATIONS EXHUMATIONS TÉL 8.95

Pompes Funèbres Générales
Seyon 19 — Téléphone 108
Transports funèbres - Fabrique de cercueils
L. Wasserfallen
Membre et Concessionnaire de la Société de Crémation de Neuchâtel.
Bulletins d'adhésion à disposition
La Maison se charge de toutes formalités et démarches

SAISON D'ÉTÉ
du 1er juin au 30 septembre
LE RAPIDE
Horaire répertoire
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel
En vente dans tous nos dépôts
Prix 50 centimes

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
2	16.2	8.4	23.0	721.3		E.	faible	nuag.
3	15.2	8.3	21.9	718.5	1.6	var.	moyen	»

Temps orageux au N. et N. O. depuis 12 h. à 14 h. ½, et de nouveau de 17 h. à 18 h., avec quelques gouttes de pluie après 18 h.

Temps orageux au N. O., de 14 h. à 16 h., avec quelques petites averses, et le soir de nouveau le temps est orageux dans toutes les directions avec peu de pluie.

4. 7 h. ½: Temp.: 13.9. Vent: O. Ciel: couv.

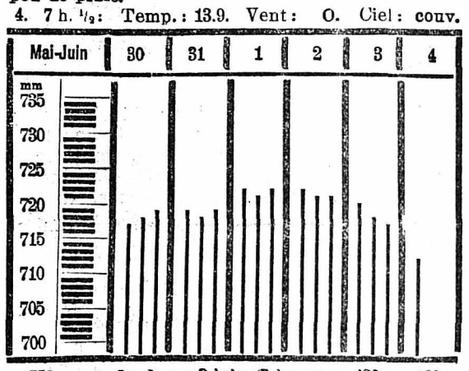

Niveau du lac : 3 juin (7 heures), 430 m. 160
4 » » » 430 m. 180

Bulletin météor. des C. F. F. 4 juin, à 7 h.

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	centigr.	TEMPS ET VENT
280	Bâle	+14	Couvert. Calme.
543	Berne	+10	Pluie. »
587	Coire	+12	Couvert. »
1543	Davos	+ 5	» »
632	Fribourg	+ 5	» »
394	Genève	+14	» »
475	Glaris	+12	Quelq. nuag. »
1109	Göschenen	+ 9	Couvert. »
566	Interlaken	+12	» »
995	La Ch.-de-Fonds	+10	Qq. nuag. Vt d'O.
450	Lausanne	+15	Couvert. Calme.
208	Locarno	+16	Tr. b. tps. »
276	Lugano	+15	Quelq. nuag. »
439	Lucerne	+13	Pluie. Vt d'O.
398	Montreux	+15	Couvert. Calme.
482	Neuchâtel	+14	Quelq. nuag. »
505	Ragatz	+12	Couvert. »
673	Saint-Gall	+12	» »
1856	Saint-Moritz	+ 7	» »
407	Schaffhouse	+13	» »
537	Sierre		
562	Thoune	+11	Pluie. »
389	Vevey	+14	Couvert. »
1609	Zermatt	+ 6	» »
410	Zurich	+14	Pluie. Vt d'O